

La Politique Agricole Commune

Un outil au service de la société ?



Avec le soutien de la Commission Européenne
Agriculture et Développement Rural



Classe de Première Bac Pro en CGEA
(Conduite et Gestion des Exploitations Agricoles)
Lycée Agricole
Derval (44)

LA PAC 2014 - 2020 1° PRO CGEA 2

Les agriculteurs européens devront toujours produire une alimentation de qualité à des prix raisonnables. Il faut éviter que la PAC change sans cesse pour assurer aux agriculteurs une stabilité sur le long terme. Voilà un moyen d'intensifier sans forcément polluer plus. Il faudra mieux organiser les régions sans obligatoirement les spécialiser.

Les aides au revenu en agriculture sont indispensables dans la mesure où les prix ne sont pas suffisamment rémunérateurs. Elles bénéficient directement aux exploitants et ont des impacts positifs pour les consommateurs et les citoyens. Il faut privilégier les subventions dans le but de favoriser les pratiques de techniques culturales simplifiées et de semis directs pour contribuer à la réduction des rejets de CO2 au niveau de l'agriculture. Chaque production devra être adaptée à son territoire afin de mieux optimiser le potentiel écologique, social, économique de chaque espace agricole. Le dynamisme de l'agriculture est lié à la population répartie sur le territoire. On peut produire de la viande dans les marais et des céréales dans les plaines.

Les échanges mondiaux de marchandises agricoles sont énormes. Beaucoup de ces échanges s'effectuent par avion, bateau ou camion. Cela nuit à l'environnement. Il faut donc encourager le consommateur à acheter des produits locaux et de saison.

De plus les marchandises échangées font varier les cours des marchés internationaux et nationaux. Il faut donc assurer la souveraineté alimentaire de chaque état du monde.

Cela consiste à séparer le commerce agricole du commerce mondial en général. Il faut d'abord nourrir la population de son pays. Ainsi on relancera l'agriculture dans les états et on améliorera certaines productions. On garantira aussi un débouché pour les exploitants donc une certaine sécurité de leur revenu. On pourra alors exporter les surplus vers d'autres pays en respectant leurs besoins. Les échanges alors réduits respecteront l'environnement mais aussi l'agriculture des pays en voie de développement.

Enfin les pays membres de l'UE devront continuer à respecter la solidarité du financement de la PAC, même s'ils n'en bénéficient que partiellement.